

Les associés de la Banque Raiffeisen S.C. (la « **Banque** »), ainsi que les titulaires de parts bénéficiaires émis par la Banque sont convoqués en

### **Assemblée Générale Ordinaire**

qui se tiendra **le 16 mai 2024 à 17h00**

au Domaine de l'Orangerie (Mondorf Domaine Thermal)  
Avenue des Bains  
L-5601 Mondorf-les-Bains

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- 2- Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2023<sup>1</sup>.
- 3- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2023 et décharge à donner aux administrateurs.
- 4- Répartition du résultat conformément à l'article 48 des statuts.
- 5- Ratification de la cooptation par le Conseil d'Administration d'un administrateur conformément à l'article 24 alinéa 5 des statuts.
- 6- Divers.

### **Participation à l'assemblée**

Tout associé ou titulaire de parts bénéficiaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale devra s'inscrire au moins cinq (5) jours avant la date de ladite assemblée (email : [assemblee@raiffeisen.lu](mailto:assemblee@raiffeisen.lu) ou directement sur le site internet [www.raiffeisen.lu](http://www.raiffeisen.lu)) soit au plus tard le 11 mai 2024 à minuit (heure de Luxembourg).

### **Participation et vote à l'assemblée**

Les associés ainsi que les titulaires de parts bénéficiaires peuvent assister à l'Assemblée Générale.

Chaque associé peut exercer ses droits (c'est-à-dire voter) en personne lors de l'Assemblée Générale, ou nommer un mandataire en remettant un formulaire de procuration.

Dans la mesure où les droits des parts bénéficiaires ne sont aucunement impactés par les résolutions figurant à l'ordre du jour, les titulaires de celles-ci ne peuvent participer aux votes lors de l'Assemblée Générale.

---

<sup>1</sup> Les comptes annuels seront communiqués aux associés inscrits à l'Assemblée Générale

## Formulaire de procuration

Le formulaire de procuration pour les associés peut être obtenu sur demande adressée à Madame Analia Clouet (courriel : [assemblee@raiffeisen.lu](mailto:assemblee@raiffeisen.lu)) et doit être transmis à la Banque auprès de Madame Analia Clouet, Secrétaire Général aux coordonnées ci-après :

- Banque Raiffeisen, société coopérative,  
Attn. Madame Analia Clouet  
4, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange  
[assemblee@raiffeisen.lu](mailto:assemblee@raiffeisen.lu)

L'associé doit joindre au formulaire de procuration une copie d'un document valide prouvant son identité comme une copie de carte d'identité ou de passeport en cours de validité.

Le formulaire de procuration complété et signé ainsi que les pièces justificatives doivent être reçus au plus tard le 14 mai 2024 à minuit.

### Documents mis à disposition par la Banque

Les documents destinés à être présentés lors de l'Assemblée Générale seront communiqués par la Banque aux associés dûment inscrits à l'Assemblée Générale.

### Questions au Conseil d'Administration

La Banque offre aux associés s'étant inscrits à l'Assemblée Générale, la faculté de poser par écrit des questions concernant les points portés à l'ordre du jour, auxquelles la Banque répondra au cours de l'Assemblée Générale conformément à l'article 42 de ses statuts.

Ces questions doivent être adressées par écrit à la Banque auprès de Madame Analia Clouet (courriel : [assemblee@raiffeisen.lu](mailto:assemblee@raiffeisen.lu)) au plus tard le 14 mai 2024 à minuit.

Tout associé ayant soumis une ou plusieurs questions selon les modalités susvisées devra soumettre la preuve de son identité en fournissant une copie d'un document valide prouvant son identité comme une copie de carte d'identité ou de passeport en cours de validité.

Pour toute question concernant l'organisation de l'Assemblée Générale, n'hésitez pas à contacter la Banque pour de plus amples informations auprès de Madame Analia Clouet (courriel : [assemblee@raiffeisen.lu](mailto:assemblee@raiffeisen.lu), téléphone +352 24 50 1).

Luxembourg, le 26 avril 2024

Le Conseil d'Administration  
Le Président  
Guy Hoffmann